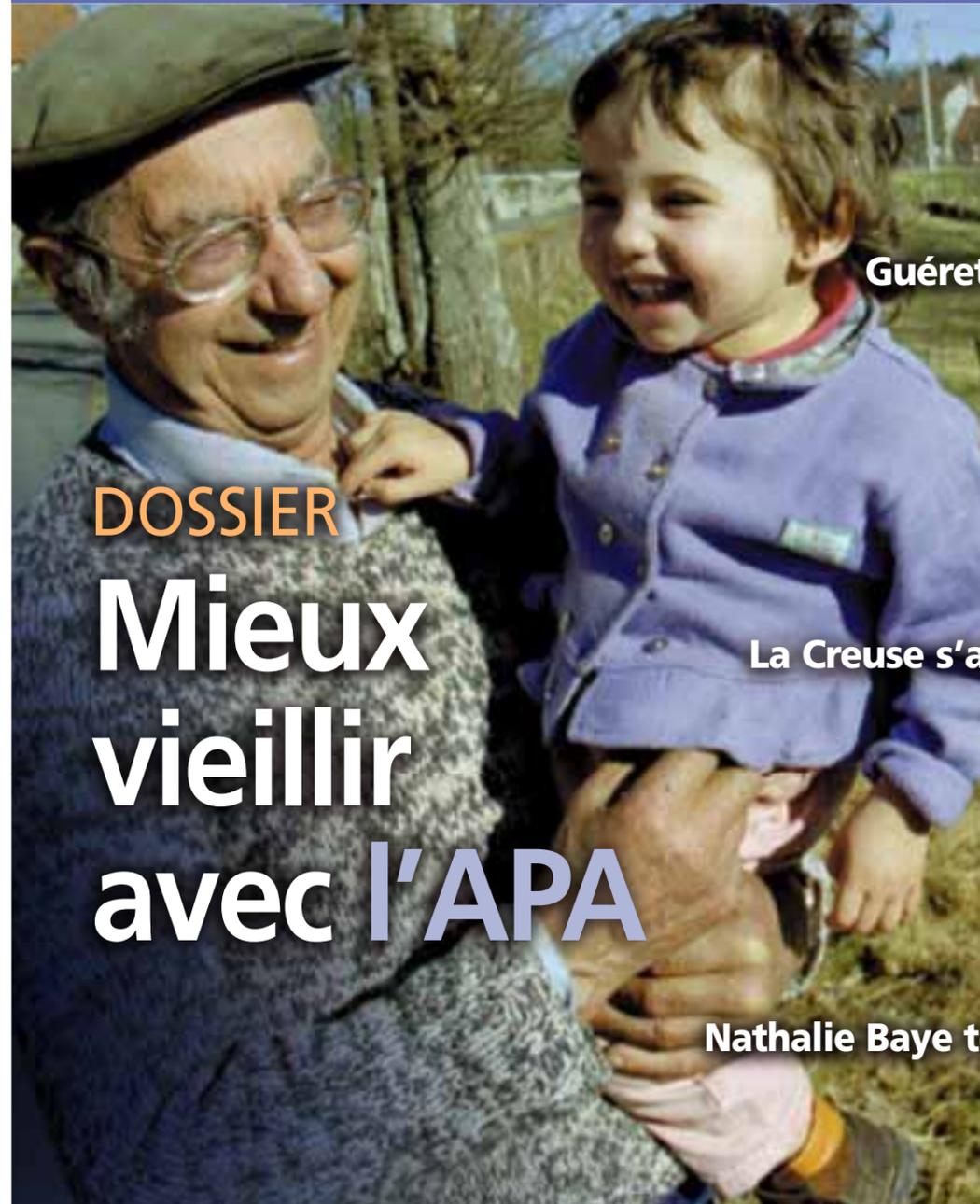


le magazine de
la Creuse



DOSSIER

Mieux vieillir avec l'APA



INITIATIVES

Guéret capitale de la chine



ACTIONS

La Creuse s'affiche dans le métro



CULTURES

Nathalie Baye tourne pour la Creuse



le magazine de
la Creuse

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Christian LAURANCE,
Michèle GIFFAULT.
Photos : Jean-Luc OZIOL, Mathieu TJERAS,
R. GODRANT (Musée départemental de la
Tapisserie), P. JOURNOU (CDT de la Creuse).

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression :
Les Nouvelles Presses du Massif Central,
BP 85, 23002 GUERET Cedex
Tél. : 05.55.41.14.33. - Fax : 05.55.41.14.34.

Distribution : La Poste.
Tirage : 62.000 exemplaires
SSN : en cours
Dépôt légal : mars - avril 2002

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,12 € (0,77 F) par habitant.

**UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ?
Quatre possibilités**

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ? "Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26 ;
- par fax : 05.44.30.23.29.
- par Email : jloziol@cg23.fr

L'Express en parlait déjà...

La Creuse classer pas tous les demment a le départen box-office "madaire L'Express dans non numéro du 7 février (notre photo). La Creuse département n°1 pour la catégorie des "enracinés", c'est une sympathique traduction de la volonté d'accueil de populations nouvelles et de la capacité d'offre du Pays Vert et Bleu en matière d'authenticité.



4 / DOSSIER

Mieux vivre et mieux vieillir avec l'APA



6 / APA à domicile : tellement mieux chez soi
8 / APA en établissement : des conditions d'accueil améliorées

14 / TERRITOIRES

PAYS : un nouveau paysage territorial

CREUSE - RÉUNION : et commence une autre histoire

16 / INITIATIVES



Guéret capitale de la Chine

18 / RACINES

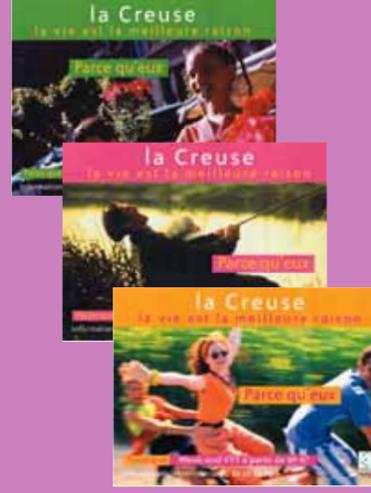
PATRIMOINE Le Conseil Général prend le relais



10 / ACTIONS

AVANT-PREMIÈRE : la Creuse s'affiche dans le métro

En avant-première, les trois visuels d'une première campagne nationale



20 / CULTURES



L'enfant des lumières et Nathalie BAYE éclairent la Creuse

22 / Tenture de l'An 2001 : tout le monde en veut
23 / Premier gîte d'artistes du Limousin : à Crozant, évidemment

Fidélité



On peut avancer sans se perdre. On peut vouloir construire la Creuse de demain sans trahir son harmonie d'aujourd'hui. C'est avec ce souci d'allier notre tradition de ruralité à une ambition de modernité que les élus du Conseil Général mènent leur action quotidienne. Dans une société qui peine parfois à garder ses repères, la Creuse s'offre comme une terre ouverte où le lien humain a été préservé. Elle a des raisons d'être fière de ses atouts et de ses richesses ; il lui appartient de les valoriser afin de préparer efficacement son avenir.

"Le Magazine de la Creuse", que vous lisez pour la première fois, a l'ambition de vous rendre compte de la réalité d'un territoire et d'une vie qui se construisent jour après jour, avec passion souvent, avec fidélité toujours. Il veut développer le sentiment d'appartenance à notre collectivité et éclairer le débat public. Vous y découvrirez les affiches de la campagne nationale qui mettra la Creuse "à la une" dans la seconde quinzaine de mars. Cette opération, voulue par le Conseil Général et le Comité Départemental du Tourisme, est une innovation qui saura clairement inscrire notre département comme destination touristique attractive, mais aussi comme terre d'initiative. Vous lirez que la Creuse a de solides amitiés, forgées dans son sens de l'accueil et du respect, comme celle que nous a témoignée l'actrice Nathalie Baye au moment du tournage de "L'enfant des lumières", adaptation pour la télévision du roman de Françoise Chandernagor. Vous lirez également que le souhait d'accueillir de nouvelles populations ne fait pas oublier la nécessaire solidarité avec nos aînés ou encore que la fidélité à notre patrimoine peut être un atout de développement économique.

Bonne et fidèle lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général

Mieux vieillir avec l'APA

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002. Mise en œuvre et payée par les départements pour aider toutes les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, l'APA contribue tout à la fois au maintien à domicile et à l'amélioration des conditions d'hébergement dans les établissements. La Creuse est en pointe dans la mise en place de cette avancée sociale majeure, dont l'ambition et la nécessité sont de réconcilier les Français avec le vieillissement. Car la France vieillit...

Un enfant qui naît aujourd'hui a une chance sur deux de devenir centenaire ! Pour une nouvelle, docteur, c'est une bonne nouvelle. La science progresse, les conditions de vie s'améliorent et l'espérance de vie moyenne des Français, déjà passée de 47 à 79 ans en un siècle, devrait atteindre 85 ans dans les années 2010. Pourtant, ni le Viagra, ni quelque potion de grand-mère que ce soit ne parviendront à masquer l'évidence : vivre plus longtemps, c'est aussi vieillir.

Comme l'Europe et l'ensemble des sociétés modernes, la France vieillit sous l'effet conjugué de l'allongement de la vie et de certaines évolutions sociétales qui se traduisent notamment par la faiblesse des naissances. Le frémissement qui vient de placer l'Hexagone en tête des pays d'Europe sur le front de la natalité ne change rien à une tendance lourde qui pèsera réellement de tout son poids à partir de 2010.

Les "premiers crus" de la génération du "baby-boom" arriveront alors à l'âge de la retraite et pourront fêter l'événement avec leurs parents, voire leurs grands-parents. On prévoit ainsi qu'un quart de la population française sera âgé de plus de 60 ans dès 2025. Le "baby-boom" devenu "papy-boom". Un département comme le nôtre a franchi d'autant plus vite le pas entre les deux phénomènes qu'il

n'a guère connu les effets du premier. La Creuse compte d'ores et déjà un tiers de ses 124.470 âmes au-delà du seuil du troisième âge, et même 14% à plus de 75 ans. La Creuse est une sorte de concentré de la France de demain.

La Creuse est la France de demain

La part grandissante de la population des seniors conduit ainsi à revoir nos organisations sociales. Passent les quelques années encore vertes rythmées de voyages organisés et autres coquetteries de consommation. Et viennent celles où les jambes ne suivent plus les désirs, où chaque geste ordinaire devient jour après jour un peu plus difficile, voire douloureux.

Ne pas vieillir seul

On appelle cela pudiquement la perte d'autonomie. Elle peut prendre diverses formes, différents niveaux de gravité (voir encadré), que l'on puisse choisir le maintien à domicile ou que l'on doive accepter la prise en charge dans un établissement. Dans l'un comme dans l'autre cas, on ne peut pas vieillir seul. Il faut être aidé, pour son ménage ou pour sa toilette, pour toutes choses qu'on savait faire mais qu'on ne peut plus faire. Et cette aide a un prix.

C'est à la fois pour prendre en considération une tendance lourde de l'évolution démographique et pour

répondre à une exigence de solidarité que le législateur avait apporté une première réponse en 1997, avec la prestation spécifique dépendance (PSD). La loi du 20 juillet 2001 instituant l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) a voulu aller plus loin. Alors que la PSD s'appliquait

à 139.000 bénéficiaires, l'APA devrait concerner 800.000 personnes en 2004 (550.000 à domicile, 250.000 en établissement), principalement parce qu'elle prend en compte un niveau de dépendance de plus, le GIR 4 (voir encadré).

"En Creuse, nous avons doublé le nombre de personnes prises en charge dans le cadre de l'APA à domicile dès le 1er janvier 2002 - 1.300 au lieu de 650 avec la PSD

- et les demandes nouvelles affluent, explique Michel DEBELLUT, Directeur de la Solidarité au Conseil Général. C'est encore plus net en ce qui concerne les personnes hébergées dans des établissements : la prise en charge par la PSD en concernait environ 450 jusqu'à la fin de l'année dernière ; on va en toucher environ 1.700."

L'impact budgétaire est évidemment important pour le Conseil Général, chargé de la mise en œuvre d'une mesure de solidarité nationale qui prend toute sa dimension dans un département comme la Creuse. Un effort de l'ordre de près de 9,5 millions € (62 MF) voté au budget 2002 dès la mise en place de la loi.



L'APA crée des emplois

Dans l'ensemble du réseau des associations d'aide à domicile, la croissance des cas de prise en charge doit correspondre, à terme, à quelque 400 équivalents temps plein d'aides à domicile.

Dans les établissements, c'est de l'emploi ferme et la Creuse s'y est résolument engagée. Le Conseil Général a ainsi signé, en partenariat avec l'Etat, 14 conventions (4 le 1er novembre 2001, 8 fin décembre et 2 autres fin février) qui ont fait entrer 14 maisons de retraite dans le nouveau réseau des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Ce sont les 14 premières conventions du Limousin, 14 des 64 premières signées en France, avec à la clé quelque 130 emplois nouveaux : infirmières, aides soignantes, agents hospitaliers, etc.

Ces emplois se situent hors contingent lié aux 35 heures. Leur mise en place est prévue dans le cadre d'un projet d'établissement de cinq ans qui prévoit d'autres aspects, notamment des travaux visant à l'amélioration du cadre de vie des résidents. C'est ce qui justifie que l'APA, versée directement aux établissements, ne vient pas en déduction du prix de journée des résidents, mais en plus pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil. Si l'on vit plus longtemps, autant que ce soit dans les meilleures conditions...

APA À DOMICILE

Tellement mieux chez soi

Le maintien à domicile, c'est le cœur de cible de la loi qui a créé l'APA. C'est aussi la raison d'être d'associations où la passion et le dévouement sont quotidiens. Comme à l'AGARDOM de Bonnat - Châtelus-Malvaleix, qui gère 400 bénéficiaires en s'appuyant sur 160 aides à domicile.

"Il m'arrive de devoir insister un peu fermement pour qu'elles prennent leurs congés, tant elles sont attachées à la personne dont elles s'occupent." Elisabeth FOURNIER, la présidente de l'association d'aide à domicile AGARDOM de Bonnat - Châtelus-Malvaleix, est ce qu'on appelle une femme de caractère. Son sourire peut se muer en rictus sévère à la moindre approximation que son œil averti aura aussitôt repérée. Les aides à domicile de l'association sont ses fantassins et elle est heureuse que l'APA vienne saluer leur présence quotidienne au front de la solidarité.

Aide à domicile, disait-on. On dira désormais des "assistantes de vie" et le spectacle du quotidien donne tout son sens à ce que d'aucuns pourraient prendre pour une énième coquetterie de langage. "Assistante de vie", cela va même devenir un diplôme et, faute d'espérer faire fortune avec le don de soi, c'est bien une reconnaissance estimable. "Elles ne sont pas des femmes de ménage, elles sont tellement plus que ça". En donnant les moyens de renforcer le maintien à domicile des personnes dépendantes, l'APA a aussi souligné le rôle social si particulier de ces femmes de l'ombre.

Mais l'APA va aussi simplifier la vie des associations d'aide à domicile qui voyaient



L'APA à domicile, c'est la rencontre entre l'aspiration légitime à vieillir chez soi et une générosité quotidienne.

croître leur activité. "Sur le plan de la gestion pure, c'est ce qu'on espérait : les associations vont percevoir directement l'APA sur la base des bordereaux correspondant aux heures réellement effectuées. Plus besoin de fiches de paye, de devoir faire faire un chèque aux enfants, etc. Pour les bénévoles que nous sommes, les responsables d'associations, c'est un allègement considérable de notre charge".

L'AGARDOM de Bonnat - Châtelus-Malvaleix emploie, en effet, pas moins de 160 "assistantes de vie" et délivre des prestations auprès de quelque 400 bénéficiaires, dont la moitié au moins en situation de bénéficiaire de l'APA. "Il y a 24 ans, quand l'association a démarré, nous avions 6 aides à domicile pour 6 bénéficiaires !" Depuis, l'armée d'Elisabeth FOURNIER a enrôlé autant qu'elle pouvait pour faire face au flot grandissant de la demande.

À quelques mètres de ces explications, une des "soldates" refait le film quotidien de ses assauts contre la solitude d'un voisin fatigué et seul, malgré la proximité de la maison de ses enfants. Entre elle et lui, des échanges pas aussi unilatéraux qu'il n'y paraît.

Elle parle fort à cette oreille de plus en plus décidée à ne pas entendre. Il semble ne pas répondre. Suivez les regards si la voix porte mal ou si les mots s'entrechoquent en des borborygmes confus : les yeux disent parfois plus et remercient les mains qui agitent le balai et l'éponge, qui mettent le linge à sécher après avoir refait un lit douillet pour quelque sieste. Quand le lien humain est à ce point tissé, on est aux confins du social et du sanitaire. On est bien dans "l'assistance de vie".

L'APA aura aussi servi à ça.

GIR, mode d'emploi

Les différents degrés de perte d'autonomie sont classés de 1 à 6 dans la grille dite AGGIR (autonomie gérontologie groupes iso ressources), 1 étant le niveau de dépendance le plus important et 6 le plus léger.

GIR 1 : personnes confinées au lit ou au fauteuil ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle locomotrice et sociale.

GIR 2 : personnes confinées au lit dont les fonctions mentales ne sont pas complètement altérées ou personnes ayant conservé leurs facultés motrices mais dont les fonctions mentales sont altérées.

GIR 3 : personnes ayant conservé leur autonomie mentale et partiellement leur autonomie locomotrice mais qui nécessitent quotidiennement et plusieurs fois par jour des aides pour leur autonomie corporelle.

GIR 4 : personnes qui n'assument pas seules leur transfert, qui doivent être aidées pour leur toilette et l'habillement ou personnes sans problème de locomotion qu'il faut aider pour les activités corporelles ou les repas.

GIR 5 et 6 : personnes autonomes dans leurs déplacements qui s'alimentent et s'habillent seules mais qui ont besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas ou le ménage.

Les personnes pouvant bénéficier de l'APA doivent entrer dans les critères des groupes GIR 1 à 4 (la PSD concernait les groupes 1 à 3).

Un plan d'aide au cas par cas

Dans le cas du maintien à domicile, l'APA est attribuée aux personnes dont le niveau de dépendance se situe dans les groupes GIR 1 à 4. Le montant de l'aide est calculé selon un barème national en fonction du degré de dépendance.

Les montants maxima sont les suivants: 1.090,41 € en GIR 1 ; 934,64 € en GIR 2 ; 700,98 € en GIR 3 ; 467,32 € en GIR 4.

Ces montants maxima intègrent une participation financière de l'intéressé afin de financer le plan d'aide, en fonction du niveau des revenus. Les personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 935,25 € n'ont rien à payer. Celles dont le revenu mensuel atteint ou dépasse 3.115,45 € doivent contribuer à hauteur de 80% de l'aide.

La participation des intéressés est proportionnelle au revenu mensuel pour les revenus compris dans cette fourchette (935,25 € à 3.115,45 €).

Les clés de l'APA

Critères souples. Toutes les personnes âgées de 60 ans et plus en situation de perte d'autonomie et résidant en France depuis 3 mois (la PSD couvrait la grande dépendance pour les personnes résidant en France depuis 15 ans) peuvent bénéficier de l'APA. Le délai de 3 mois n'est pas opposable aux bénéficiaires des allocations aux personnes âgées, de l'allocation logement ou de l'allocation personnalisée au logement, aux bénéficiaires des prestations de l'aide sociale ou encore aux personnes reconnues réfugiées, admises au titre de l'asile ou ayant demandé le statut de réfugié.

Evaluation de la perte d'autonomie. L'évaluation de la perte d'autonomie est réalisée à partir d'une grille dite "grille AGGIR" (voir par ailleurs). Cette évaluation est assurée par l'équipe médico-sociale du service "Actions sociales de proximité" de la Direction de la Solidarité, dans le cadre des CLIC (centres locaux d'information et de coordination) pour ce qui concerne le maintien à domicile. Pour les personnes prises en charge dans les établissements, l'évaluation est assurée par les équipes médicales de ces établissements.

Sans conditions de ressources.

La prise en charge de la perte d'autonomie par l'APA n'est pas soumise à conditions de ressources, contrairement à la PSD. En revanche, au-delà d'un certain niveau de revenus une participation financière est demandée aux bénéficiaires.

Pas de recours en récupération.

Contrairement à la PSD, les sommes versées au titre de l'APA ne font l'objet d'aucun recours en récupération au titre de l'aide sociale sur la succession du bénéficiaire.

Période transitoire. Les personnes qui bénéficiaient de l'ACTP (allocation compensatrice tierce personne) voient leur niveau de prestation maintenu lorsque l'APA est inférieure à l'ACTP. Celles qui bénéficiaient de la PSD peuvent demander l'APA mais n'y sont pas tenues ; elles basculeront automatiquement dans le dispositif APA au 1er janvier 2004. Dans tous les cas, les droits acquis sont maintenus.



APA EN ÉTABLISSEMENT

Améliorer les conditions d'accueil

La maison de retraite de Mainsat est un des 12 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) déjà liés par une convention avec l'Etat et le Conseil Général. L'APA va permettre le doublement de l'effectif soignant et une amélioration sensible des conditions d'accueil.

"On ne pouvait raisonnablement plus continuer comme ça". Aucun vent de révolte ne soufflait dans le personnel de la maison de retraite de Mainsat. Cette phrase de Louise LAURENT, la directrice de la maison de retraite de Mainsat, est simplement une manière de saluer l'instauration de l'APA et la signature de la convention liant l'établissement à l'Etat et au Conseil Général pour un projet de développement prévu sur 5 ans. Le double événement, scellé en décembre dernier, va donner une vraie bouffée d'oxygène à la maison de retraite de Mainsat, comme

à d'autres dans le département peu ou prou logées à la même enseigne.

Créée en 1978 la structure mainsatoise a vieilli, elle aussi, et ses murs ne sont plus tout à fait configurés aux besoins de l'époque. Elle a aujourd'hui la moitié de ses résidents classés en GIR 1 et 2, c'est-à-dire les deux degrés de perte d'autonomie les plus élevés. La moitié, c'est aussi la part de ses lits médicalisés sur sa capacité totale d'hébergement (32 lits sur 64).

À y regarder de plus près, la maison de retraite de Mainsat est

plutôt à l'étroit dans ses murs : un tiers de la capacité d'hébergement réparti en chambres à 3 lits (!), ce n'est pas à proprement parler la meilleure réponse qu'on puisse apporter aux familles lorsqu'elles doivent franchir le cap psychologique de confier leurs aînés à un établissement ; c'est encore moins ce que les résidents eux-mêmes peuvent rêver comme accompagnement idéal de leurs vieux jours.

Agrandir et humaniser

Le grand chambardement est désormais programmé, sur un plan de 5 ans : l'extension du bâtiment, pour un coût total de l'ordre de 2 millions € (13 MF). "Notre principal objectif, c'est de supprimer toutes ces chambres à 3 lits. Nous aurions pu le faire sans extension du bâtiment, mais cela aurait signifié une diminution du nombre de lits", explique Louise LAURENT. Et ça, ce n'est pas vraiment dans l'air du temps eu égard au poids de la demande d'hébergement.

Le projet va également permettre d'humaniser les lieux en créant des espaces de convivialité, pour la vie au quotidien des résidents entre eux comme pour leur permettre de recevoir les visites de leurs familles dans de meilleures conditions d'intimité. "Se posaient également des questions d'accessibilité. Faire des chambres individuelles sans agrandir le bâtiment actuel, c'était

accepter qu'elles ne soient pas toutes praticables par des personnes en fauteuil roulant." C'est-à-dire par les personnes les plus dépendantes, donc logiquement celles qui ont le plus besoin d'intimité.

Ne pas agrandir le bâtiment eût été une sorte de contradiction avec le projet de vie proposé par l'équipe médico-sociale de la maison de retraite de Mainsat. Une étude, actuellement conduite au niveau de la DDE (direction départementale de l'Équipement), permettra de préciser le projet. Louise LAURENT espère pouvoir lancer le concours de maîtrise d'œuvre et obtenir le permis de construire dans le courant 2002, puis la consultation des entreprises dans le premier semestre 2003, pour une ouverture du nouveau bâtiment entre fin 2004 et début 2005.

En attendant l'agrandissement des murs, la mise en place de l'APA et de moyens supplémentaires à la disposition des EHPAD va très rapidement permettre d'augmenter les effectifs. "Nous allons doubler le nombre de personnels soignants et c'est la meilleure nouvelle, dans l'immédiat, pour les résidents", explique Louise LAURENT.

2 infirmières et 6 aides soignantes vont intégrer l'équipe dans les prochains mois et ainsi contribuer à l'effectivité du projet de soins mis en place dans l'établissement. Plus de personnel, c'est plus de disponibilité au chevet des résidents. ■



À Mainsat, les moyens supplémentaires mis à la disposition de la maison de retraite dans le cadre de la mise en place de l'APA vont permettre de doubler l'effectif du personnel soignant. Et, à terme, l'établissement aura également pu aller vers plus d'humanisation avec la création d'une extension au bâtiment actuel.

Ce qu'est l'APA

L'APA est une allocation destinée à financer les coûts induits par la perte d'autonomie. Une personne âgée en perte d'autonomie est une personne qui a besoin d'être aidée pour les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, habillage, ménage, repas, etc.) ou qui requiert une surveillance particulière.

Il s'agit donc de contribuer aux frais générés par la dépendance, qu'il s'agisse du recours à une aide (maintien à domicile) ou de la prise en charge dans un établissement (frais de personnel et matériel). Ces frais varient évidemment en fonction du degré de dépendance et du mode de prise en charge.

Ce que n'est pas l'APA

L'APA n'est pas une aide directement versée au bénéficiaire (cas de l'APA en établissement). C'est un apport financier qui permet à l'établissement de se doter de moyens adaptés à la prise en charge de la dépendance à partir d'un projet d'établissement conventionné avec le Préfet et le Président du Conseil Général.

Les établissements ainsi conventionnés sont des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et disposent désormais d'une tarification en trois volets : soins, dépendance, hébergement.

Le tarif "soins" est pris en charge par l'Assurance Maladie. Le prix de journée appliqué par l'établissement aux résidents se compose donc de deux éléments : le prix de journée hébergement recouvrant tout ce qui concerne la vie quotidienne ; le prix de journée dépendance calculé pour les groupes GIR 5 et 6.

Tous les résidents se voient ainsi appliquer le même prix de journée. En Creuse, le prix moyen de journée 2002 a baissé par rapport à celui de 2001 : 37,61 € au lieu de 38,26 €.

Si leurs revenus ne leur permettent pas de couvrir les dépenses restant à leur charge, les résidents peuvent faire appel à l'aide sociale à l'hébergement, qui est également une prestation légale du Conseil Général.

Comme pour l'APA à domicile, l'APA en établissement fait participer les bénéficiaires proportionnellement à leur revenu mensuel. Cette participation est nulle pour les résidents disposant de moins de 2.025,05 € mensuels ; elle est proportionnelle de 0 à 80% dans une fourchette comprise entre 2.025,05 € et 3.115,45 €.

Et aussi...

DE LA PAIO
À LA MISSION LOCALE



Depuis la fin décembre 2001, la PAIO (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) est devenue Mission locale. Sa priorité est la même : accompagner les jeunes (16-25 ans) vers l'emploi et l'insertion. Son statut est toujours associatif et ses financeurs toujours le Conseil Général, le Conseil Régional, l'Etat et les Programmes européens.

En changeant de nom, la structure a surtout élargi son champ de compétences. Alors que la PAIO informait et orientait les jeunes sans pouvoir suivre plus loin leur parcours, la Mission locale va pouvoir agir dans tous les domaines de l'accompagnement vers l'insertion (santé, logement, famille, orientation professionnelle et accès à l'emploi).

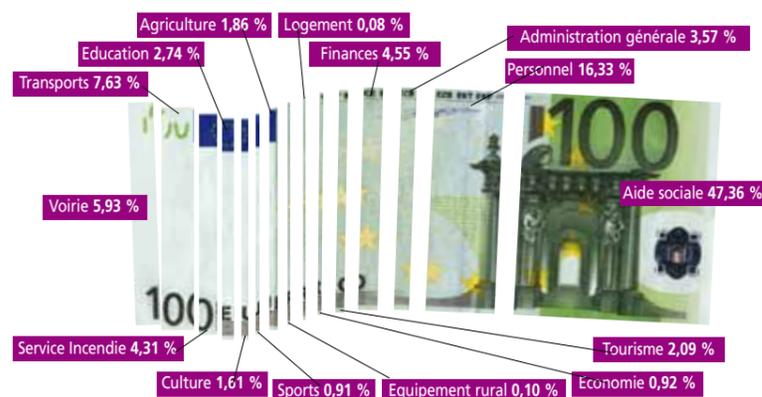
L'équipe de la Mission locale, qui compte une quinzaine de personnes, a une nouvelle directrice, Chantal ATON (notre photo). L'ancienne directrice de la PAIO, Françoise THEREZE, aura en charge la mission territoriale de l'équipe. Une mission essentielle "car nous devons pouvoir aller au plus près des jeunes quelles que soient leurs difficultés à se déplacer".

Les permanences dans les communes ou dans les structures d'accueil décentralisées (EREF de Bourgneuf et Genouillac, Maison de l'Emploi de La Souterraine) seront remaniées. En attendant, on peut joindre la Mission locale au 05.55.52.65.05.

BUDGET 2002

Rigueur et prospective

► Dépenses de fonctionnement



Deux nouveautés marqueront dans le temps le budget primitif 2002 du Conseil Général de la Creuse : son adoption dès le mois de décembre et son inscription dans une perspective budgétaire de cinq ans destinée à rationaliser l'action et les choix stratégiques du Département.

Cela aura nécessité un effort accru des services du Conseil Général. Mais c'était une nécessité pour faire coller les lignes budgétaires du Département avec la réalité de ses engagements autant qu'avec le rythme de l'année civile. Le vote du budget primitif (BP) 2002 a donc eu lieu en décembre et a ainsi inauguré une nouvelle ère dans la gestion des affaires départementales.

Ce souci de rigueur était aussi imposé par le passage d'un cap très particulier, avec simultanément la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et l'application au sein même de la collectivité de la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Ces deux grandes mesures nationales sont génératrices d'emplois nouveaux et ont un impact direct et durable sur le budget de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle l'adoption du BP 2002 s'inscrivait également dans une perspective de cinq ans. Il s'agit d'avoir à la fois la plus grande maîtrise possible de ses frais de fonctionnement et une stratégie lisible en matière d'investissements.

Avec un montant de près de 106 millions €, le BP 2002 est en évolution de 3,8% par rapport à celui de 2001. Cette évolution intègre le poids d'un budget de fonctionnement en hausse de 10,7% et représentant plus des deux tiers de la

masse budgétaire globale (73,4 millions €, contre 66,3 millions € en 2001). L'origine de cette croissance du budget de fonctionnement a deux raisons essentielles : l'accroissement de l'aide sociale lié à la mise en place de l'APA ; l'augmentation des frais de personnel liée aux embauches prévues dans le cadre de la réduction du temps de travail et aux recrutements nécessaires, toujours, par l'APA.

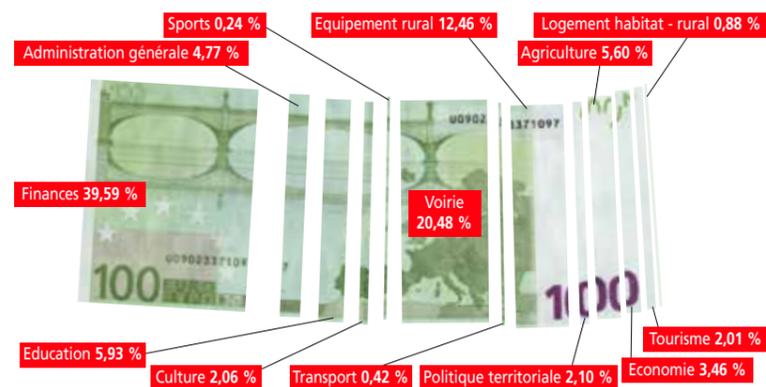
La rigueur, autant que le souci de prospective, se traduit par un recours très mesuré à la pression fiscale. Contrairement à de nombreux départements le Conseil Général de la Creuse a choisi de limiter l'augmentation des taux à 2%.

Des engagements nouveaux

La rigueur, c'est aussi une autre façon de compter, au plus près de la réalité. En ayant toujours à l'esprit qu'un budget primitif est une sorte de déclaration d'intentions budgétaires, on n'en lit la réalité qu'au moment du compte administratif de l'année écoulée, document qui reprend ligne après ligne tout ce qui a été effectivement réalisé.

Cette année, le Conseil Général a voulu mettre son budget en adéquation avec les prévisions de consommation des crédits afin de réduire le décalage trop

► Dépenses d'investissement



grand entre l'effet d'annonce et la réalité du terrain.

Or, ces dernières années, les taux de réalisation du budget étaient particulièrement bas. À titre d'exemple, les crédits inscrits pour l'investissement routier étaient de 8,35 millions € en 2001, s'ajoutant des crédits de report de l'année précédente pour une enveloppe globale de plus de 12 millions €. La consommation réelle n'a été que d'un peu plus de 9 millions €.

Il n'empêche. Tout bien recadré, le Département engagera 8,38 millions € sur son réseau routier, avec une priorité au programme routier d'intérêt départemental, pour lequel le Conseil Régional a accordé un doublement de son aide (1,5

million € par an pour les années à venir).

De même, un accent tout particulier sera mis sur les travaux dans les collèges, avec une augmentation de 24% (hors le programme particulier de la construction du nouveau collège de Boussac).

Augmentation des crédits culturels, ouverture d'une ligne jusqu'alors inexistante en faveur des politiques territoriales, maintien du niveau de aides à l'agriculture et forte augmentation des crédits en faveur de l'économie (+ 45%) situent le BP 2002 dans un registre ambitieux. Le Conseil Général est ainsi un partenaire étroit de la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury pour l'accueil de l'usine AMIS et l'extension de la zone industrielle du chef-lieu. ■

Les chiffres-clés du budget

Budget général équilibré à

105.904.241 €

• **Dépenses de fonctionnement**

73.374.985 €

• **Dépenses d'investissement**

32.529.256 €

• **Recettes de fonctionnement**

81.592.678 €

• **Recettes d'investissement**

24.311.563 €

PRINCIPAUX POSTES BUDGÉTAIRES D'INVESTISSEMENT

- Education 1.928.479 € (tous travaux dans les collèges).
- Voirie départementale 6.662.270 € (dont plus de 5,7 millions de travaux).
- Equipement rural 4.052.697 € (dont 1,2 million au Syndicat départemental d'Electricité pour l'enfouissement des lignes

électriques et 1,1 million pour l'aide à l'équipement des communes).

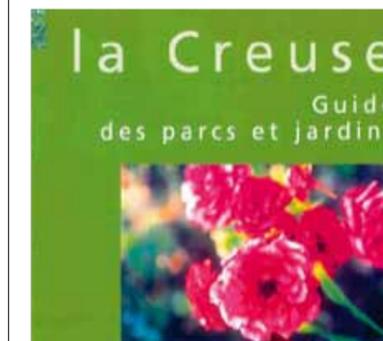
- Politique territoriale 683.583 €.
- Agriculture 1.821.714 € (dont plus de 1,1 million pour l'aménagement foncier).
- Economie 1.126.537 € (dont 1 million pour l'immobilier industriel et commercial).
- Tourisme 654.980 € (dont la moitié réservée à l'aide au développement du tourisme en milieu rural).

PRINCIPAUX POSTES BUDGÉTAIRES DE FONCTIONNEMENT

- Aide sociale 34.747.369 € (dont 7,2 millions pour la mise en place de l'APA).
- Personnel 11.985.097 €.
- Incendie et Secours 3.161.793 €.

Et aussi...

NOUVELLE GARDE-ROBE
DU CDT



Le Comité départemental du Tourisme vient de sortir ses documents de promotion. La ligne 2002 propose les guides "Campings et Villages de Vacances", "Hôtels et Restaurants" et, en collaboration avec le Service Loisirs Accueil, celui des offres de séjours thématiques (randonnées, pêche, astronomie, etc).

Le CDT édite aussi une nouvelle version du "Passport Intersites". Créé en 2001, il est reconduit avec une offre enrichie, plusieurs sites ayant rejoint cette idée de mise en réseau de l'offre touristique.

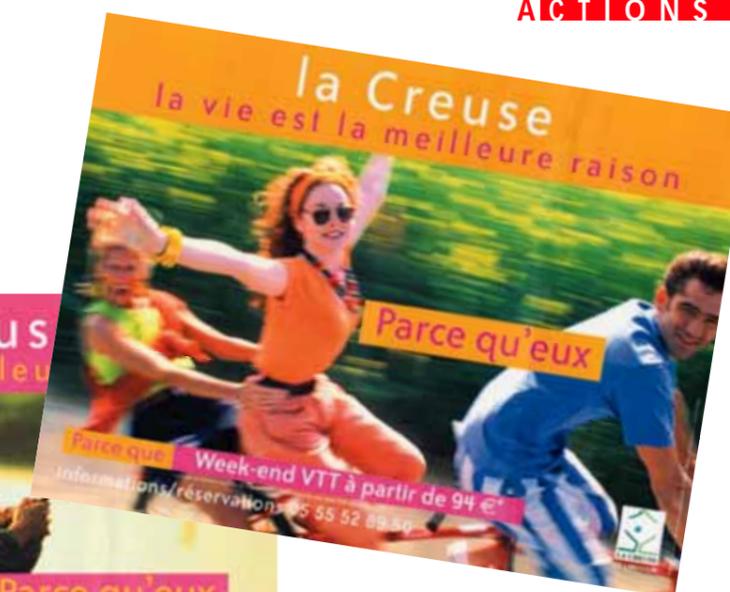
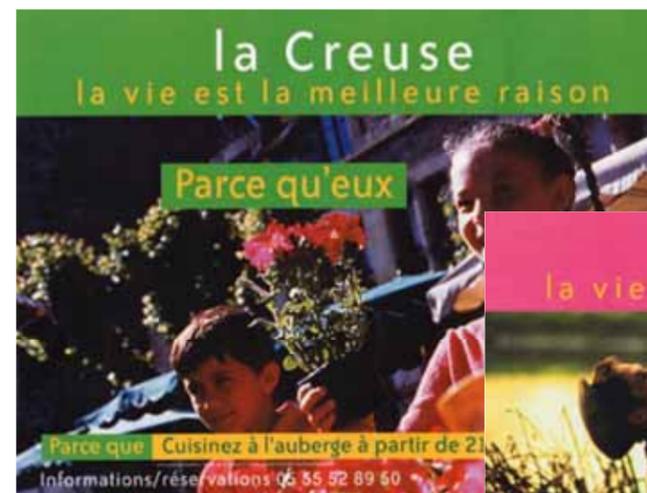
Apparaît aussi un nouveau guide, vedette de la "collection 2002" : le "Guide des Parcs et Jardins" (notre photo), qui propose une douzaine de trésors floraux répartis sur l'ensemble du département.

ENERGIE BOIS :
LA PISTE DU MORVAN

Une réflexion est actuellement en cours dans le département sur les énergies renouvelables. Jacky GUILLON, vice-président du Conseil Général, et les maires de Saint-Victor, Yves DUTEILH, et de Saint-Christophe, Jacques VELGHE, se sont rendus fin février à Avallon : le Parc du Morvan y mène une expérience de valorisation des déchets de l'élagage offrant un combustible sec sous forme de plaquettes.

La délégation creusoise a vu à l'œuvre un lamier débitant les branches. Un tel engin pourrait être acquis par le Département ; la mairie de Saint-Victor, qui possède déjà une chaudière, pourrait aussi se doter d'un broyeur. Le projet est mené conjointement par le Conseil Général de la Creuse, la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury, la Commune de Saint-Victor et la DDE de la Creuse.

La Creuse s'affiche dans le métro



C'est une première pour le département, qui marque là son ambition en matière de développement touristique : du 13 au 26 mars, 369 panneaux du métro parisien déclineront trois affiches vantant la "destination Creuse". Pourquoi ? Comme le dira le slogan, "Parce que... Parce qu'eux".

On l'admet ou cela agace mais c'est une réalité : la Creuse est encore un secret pour beaucoup et son image à l'extérieur du département est absente ou négative. Créer l'événement autour de la Creuse, c'est le premier pari de la campagne nationale qui va transformer le métro parisien en une sorte d'ambassadeur du Pays Vert et Bleu durant deux semaines, du 13 au 26 mars.

Trois affiches réparties sur 369 panneaux - tout le réseau du métro hors RER - constituent la grosse artillerie de cette première bataille contre l'oubli, avec des arguments comme la nature (VTT, pêche), la famille (images d'activités familiales), l'authenticité (marché), la rupture avec le quotidien, etc.

S'ajoute à ce dispositif un déploiement jamais vu pour la Creuse dans les éditions franciliennes de grands titres de la presse nationale (voir par ailleurs). Cette campagne de presse, en appui de l'affichage métro, reprend les trois visuels des affiches, plus un quatrième mettant en lumière le patrimoine creusois (à travers le village de Masgot.

Ces insertions publicitaires dans la presse proposeront des produits touristiques thématiques et courts, de type week-ends, avec coupons de réservation. Ce type d'opération, déjà réalisé sans autre forme de soutien médiatique l'an dernier, avait très bien marché. Longtemps après la parution le CDT recevait encore des coupons réponse.

Entre les panneaux d'affichage et le marketing direct par voie de presse, c'est un vrai tir de barrage que la Creuse dirige vers une cible clairement identifiée : la région Île-de-France, qui constitue déjà un tiers de la clientèle touristique creusoise ; et plus particulièrement les classes moyennes et supérieures, qui représentent un touriste sur deux de notre département.

Pourquoi viser une clientèle déjà intéressée ? Bonne et mauvaise question à la fois, qui n'appelle qu'une réponse, celle du slogan proposé par le cabinet DDB Haute Saison et retenu par le Comité départemental du Tourisme : "Parce que... Parce qu'eux".

Parce que oui, la Creuse est déjà une destination touristique, une véritable alternative aux grandes concentrations du littoral français. Il faut juste le dire un peu plus fort. Et parce que certains ont déjà pris ce chemin buissonnier, d'autres peuvent les y rejoindre l'été, mais aussi le reste de l'année.

Les objectifs de la campagne vont, en effet, plus loin que la très classique saison estivale. La RTT est passée par là : les week-ends ont une tendance certaine à s'allonger et à se multiplier. La Creuse, à un peu plus de 3 heures de Paris, a des atouts à faire valoir dans le créneau du court séjour. Cette campagne a donc deux objectifs essentiels : renforcer la notoriété du département comme destination touristique à moyen terme et générer du chiffre d'affaires à court terme.

Ces objectifs se calquent parfaitement sur ceux du schéma départemental de développement touristique validé en 2000 : renforcer l'identité de la Creuse comme destination touristique ; accroître la consommation touristique (actuellement autour de 75 millions € pour une clientèle essentiellement estivale).

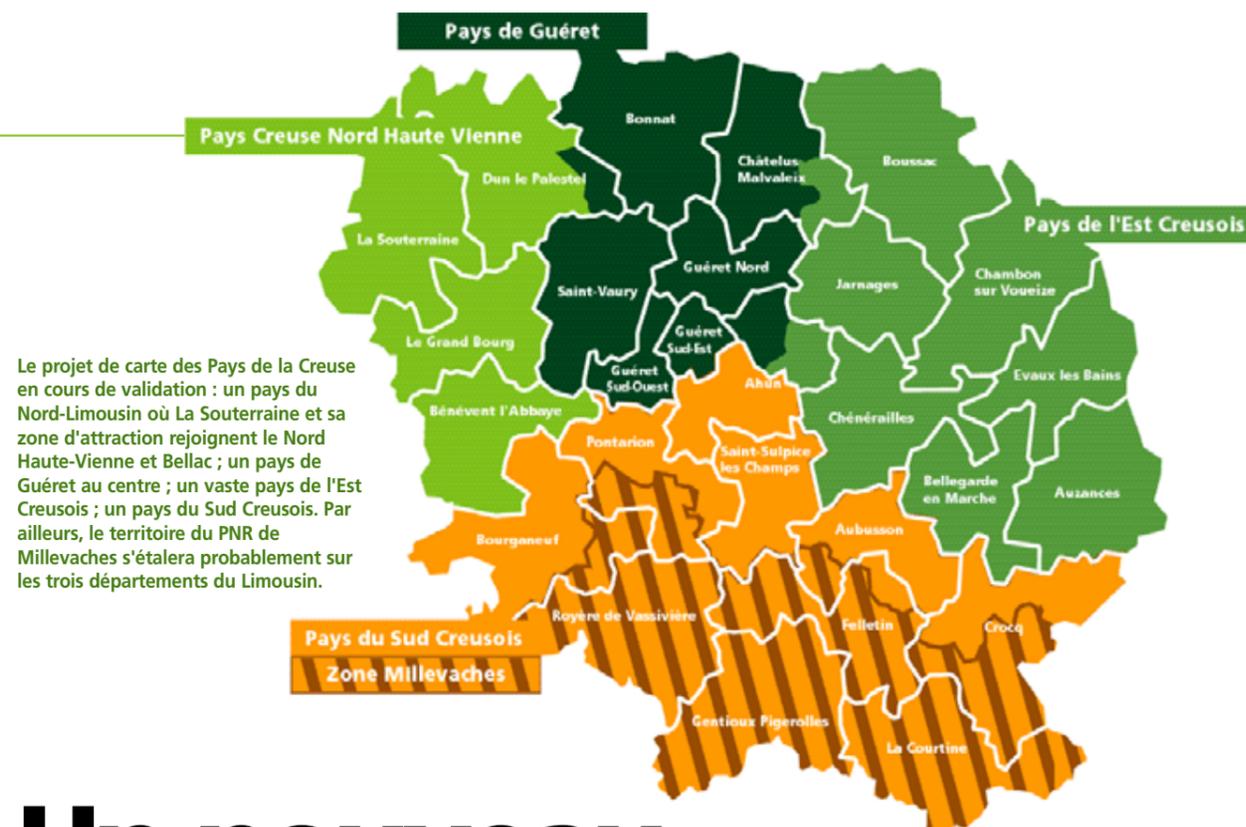
Un autre objectif du schéma est de susciter des investissements privés permettant d'asseoir l'économie touristique du département. On le retrouve dans la démarche novatrice que constitue cette campagne nationale. Car quand le Conseil Général et le Comité départemental du Tourisme s'engagent au point de miser 300.000 € pour redorer l'image du département, c'est aussi un signe fort vers les investisseurs privés.

À l'assaut de la presse nationale



Trois pages couleurs dans Libération du 16 mars ; 2 pages couleurs dans Télérama des 13 et 20 mars ; 2 pages couleurs dans le supplément télé du Nouvel Observateur les 14 et 21 mars ; 2 pages couleurs dans Pariscope les 13 et 20 mars ; 1 page couleur dans le mensuel Marie-Claire de mars ; 1 page couleur dans le mensuel du tourisme Détours en France de mars ; 1 page couleur dans l'annuaire 2002 de l'association des journalistes du Tourisme !

Le dispositif de marketing direct dans la presse nationale qui viendra en appui de la campagne d'affichage dans le métro est, lui aussi, à une hauteur jamais atteinte. Ne courez toutefois pas trop vite chez votre marchand de journaux : ce sont surtout les éditions franciliennes de ces grands magazines que visent ces publicités. Seules les insertions dans le mensuel Détours en France et dans Libération du 16 mars seront nationales. Avis aux collectionneurs...



Le projet de carte des Pays de la Creuse en cours de validation : un pays du Nord-Limousin où La Souterraine et sa zone d'attraction rejoignent le Nord Haute-Vienne et Bellac ; un pays de Guéret au centre ; un vaste pays de l'Est Creusois ; un pays du Sud Creusois. Par ailleurs, le territoire du PNR de Millevaches s'étalera probablement sur les trois départements du Limousin.

Un nouveau dessin territorial

En application des lois relatives à l'aménagement du territoire, les futurs Pays dessinent un nouveau paysage territorial. En Creuse, cinq espaces se dégagent : quatre Pays dont un englobe le Parc naturel régional de Millevaches. L'intérêt de ce découpage ne réside pas seulement dans le concept de la Loi Voynet. L'enjeu est aussi de bénéficier des crédits de l'Etat et de la Région pour soutenir les projets creusois.

Il suffit de regarder les cartes de l'INSEE identifiant les zones de chalandise ou les flux domicile - travail pour s'en convaincre : elles délimitent des zones d'attractivité si étrangement ressemblantes avec ce que furent autrefois les provinces qu'on se doit à une certaine philosophie en matière d'aménagement du territoire. Alors oui, on aura beaucoup glosé sur la loi dite Voynet instituant les Pays, on n'aura pas toujours bien su par quel bout prendre "la chose". On y vient pourtant, doucement mais sûrement. Et on n'aura finalement pas trop traîné eu égard à l'âge de la Loi Voynet (1999) et celui de sa sœur aînée dite Pasqua (1995).

Dernière ligne droite

Concernant des financements importants, l'enjeu est, il est vrai, décisif pour l'avenir. Dans une région qui n'a pas encore inversé les mauvaises tendances démographiques et qui ne pointe pas au box-office de la richesse économique, la perspective des crédits du volet territorial du Contrat de Plan Etat - Région aura sans doute permis de hâter un peu le pas. Pour la période concernée

(2000-2006), cela fait 15,5 millions € de l'Etat et près de 13 millions € du Conseil Régional du Limousin destinés à financer les Pays et autres PNR (parcs naturels régionaux).

Bien sûr, on est encore loin de l'élaboration d'une programmation pluriannuelle d'actions, encore plus de l'élaboration des contrats de Pays, toutes phases qui comporteront avec beaucoup plus de précisions qu'aujourd'hui les pistes de développement envisageables. On en est actuellement à la validation des périmètres d'études, une des premières foulées de la dernière ligne droite.

Le franchissement de ce cap était capital. Il écarte tous les freins au processus de mise en place des Pays - la peur d'être "avalé", les chicaneries entre pôles d'attraction "concurrents", etc. - en gros tous les particularismes.

Aujourd'hui, les choses sont plus claires. La CRADT (commission régionale d'aménagement et de développement du territoire) vient de valider les périmètres d'études des Pays de Guéret, de l'Est Creusois et du Sud Creusois. Pour le quatrième Pays, celui du Nord-Limousin, La Souterraine et Bellac ont décidé de se tendre la main dans une logique interdépartementale. ■

Creuse - Réunion : et commence une autre histoire

Entre la Creuse et la Réunion, il y a autre chose qu'une histoire douloureuse. Il y a la volonté d'un véritable échange, réaffirmée après deux ans de flottement.



Entre la Creuse et la Réunion, le fil d'une véritable coopération a été renoué.

L'arrivée d'enfants réunionnais en Creuse dans les années 60 est une histoire douloureuse qui a encore mobilisé les médias nationaux ces dernières

semaines. Depuis, pourtant, les mentalités ont changé et les liens que rien ne laissait présager entre ces deux départements français se tissent aujourd'hui différemment.

Le travail de mémoire réalisé par le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse avait débouché, en 1997, sur un "premier voyage du retour à la Réunion", initiative soutenue par le programme Leader 2.

Préfiguration de nouvelles relations basées cette fois sur la libre adhésion, ce voyage avait ouvert sur un autre : en 1999, des représentants du Conseil Général de la Creuse, du Conseil Régional du Limousin et des principaux organismes de formation creusois s'étaient rendus à La Réunion en vue d'organiser la venue de stagiaires dans les établissements de formation de Creuse ou du Limousin. La charte signée alors avait vocation à affirmer la volonté d'accueil de la Creuse et du Limousin, basée sur le renforcement des échanges entre les territoires.

Depuis deux ans, toutefois, la convention qui devait graver dans le marbre cette coopération creuso-réunionnaise patinait quelque peu. Le processus a été relancé mi-janvier, à l'occasion d'une réunion de travail

au Conseil Général de la Creuse, où tous les partenaires limousins ont pu accueillir M. Jean-François LEBEAU, directeur de cabinet du Président du Conseil

Général de la Réunion. Cette réunion a permis d'apporter certaines modifications au texte de la convention. Et surtout de rappeler les intérêts partagés par les deux territoires : la Creuse ouverte à l'accueil de nouveaux habitants et la Réunion peuplée de 700.000 habitants sur un territoire moitié celui de la Creuse.

AVOIR DES ACTIONS CONCRÈTES

Les deux parties sont toujours d'accord pour développer une politique partenariale débouchant sur des actions concrètes autour de quelques pôles forts de la Creuse en matière de formation : l'eau, la filière bois, l'agriculture, le patrimoine, le sport. Mais les deux parties savent aussi que la réussite d'un tel projet passe par un engagement humain fort s'appuyant sur différents réseaux (culturels, sportifs, associatifs) dont certains représentants étaient d'ailleurs autour de la table de travail.

L'objectif à plus ou moins long terme est d'accueillir en Creuse une centaine de stagiaires par an et de favoriser l'installation de ces jeunes dans le département. ■

Et aussi...

PARC NATUREL DE MILLEVACHES : REDÉMARRAGE

Ce qui était devenu un mauvais feuilleton à force de rendez-vous manqués va-t-il déboucher sur un "happy end" ? Le projet de parc naturel de Millevaches a semble-t-il fini par fédérer les énergies des trois départements et de toutes les tendances politiques. Une réunion de travail s'est tenue dans le courant du mois de février au Conseil Général de la Creuse, sous la présidence conjointe de Jean-Jacques LOZACH et de Christian AUDOUIN, président par intérim du Syndicat Mixte de Millevaches.

À l'heure actuelle, le conseil de validation du projet de PNR travaille à l'élaboration du projet de charte et de son contenu : on prévoit un contrat territorial d'exploitation en partenariat avec les chambres d'Agriculture, un programme d'amélioration de l'habitat et le développement de la filière bois.

121 communes sont théoriquement concernées par le futur parc, dont 43 creusois. Il restera quelques ambiguïtés à trancher quant au découpage du territoire concerné, particulièrement en Corrèze. En Creuse, cela fait longtemps qu'on est favorable au projet et le président du Conseil Général a rappelé son souhait de le voir aboutir "dans le respect de la liberté de choix de chacun, notamment des communes creusois".

TROISIÈME ÂGE : COOPÉRATION AVEC LE PIÉMONT

Depuis quelques années, le groupe d'action locale Leader Creuse a noué des relations avec son homologue italien de Promovalsevia (Piémont) autour du thème des personnes âgées. Plusieurs rencontres et échanges de savoir-faire ont déjà eu lieu, ainsi que la réalisation de deux études sur "la valorisation du potentiel de la ressource 3ème âge".

Cette coopération transnationale va connaître une nouvelle étape les 12 et 13 mars, avec la venue d'une délégation piémontaise en Creuse. Cette visite sera l'occasion d'expliquer les politiques de coordination social - santé mises en place dans le département, les innovations dans le domaine des personnes âgées et leurs incidences financières. L'expérience de la coordination gérontologique de Bourgneuf et la visite de la maison de retraite de Budelière seront des moments privilégiés de cette rencontre.



Au petit matin, les organisateurs vérifient la longueur des emplacements alors que les premiers camions arrivent.

Guéret capitale de la chine

Chaque troisième dimanche du mois, Guéret est le rendez-vous des chineurs. Lancée par l'union des commerçants de Guéret et un groupe d'amis amateurs de vieilleries en tous genres, l'initiative a déjà rencontré le succès.

Avec une moyenne de 60 exposants pour les quatre premières éditions, le Marché à la Brocante de Guéret s'est d'ores et déjà positionné dans les cinq premiers de la grande région du Centre France.

Six heures du matin, place du Marché, à Guéret. La nuit d'hiver enveloppe encore la ville. Les réverbères ne jettent pas leur lumière sur quelque noctambule attardé dans les brumes d'une nuit trop arrosée. Ils éclairent au contraire une poignée de "lève-tôt". De drôles de bergers brandissant bâtons mais dépourvus de troupeau.

Le bureau de l'UCLAG (union des commerçants, artisans et libéraux de Guéret), renforcé de quelques amis, est à pied d'œuvre pour mettre la dernière main au Marché à la Brocante de Guéret. Ils arpentent le bitume de la place en vérifiant que chaque emplacement réservé a bien été mesuré comme il se devait. Car "le troupeau", celui des exposants, ne va plus tarder.

En deux heures à peine, c'est presque un village qui sort de terre en plein centre-ville. Deux heures à peine pour extraire des camions et autres fourgonnettes leur contenu hétéroclite et l'exposer aux regards, étonnés ou experts, qui scruteront les étals durant toute la matinée. Numéro bien huilé de professionnels et d'amateurs avertis. Le grand cirque de la brocante se monte sans retard et ses artistes trouvent le temps de prendre des nouvelles d'un copain absent, de faire les premières bonnes affaires et même de déguster le "café croissant" offert par l'UCLAG à tous ceux qui ont payé leur droit de place.

C'est ainsi chaque troisième dimanche du mois depuis octobre 2001, depuis que l'UCLAG a organisé la première édition du Marché à la Brocante de Guéret. Idée simple, au départ. Et logique. "La Creuse est un grenier et la brocante est un marché en pleine expansion", se disaient alors les commerçants et leurs amis chineurs, restés fidèles à l'organisation depuis.

La Creuse est un grenier et chaque été le fait mesurer un peu plus en truffant son calendrier de rendez-vous en tous genres : du vide-grenier organisé à la hussarde par un comité des fêtes aux grands rendez-vous de Chéniers, Marsac ou Pontarion. La Creuse est un grenier et exposants comme visiteurs viennent parfois de loin, qui pour enrichir sa collection de nouveaux trésors, qui pour décorer harmonieusement la résidence secondaire en

granit "made in Creuse" rachetée pas chère et réhabilitée avec passion. "Notre objectif était de créer une animation qui contribue à la politique de re-dynamisation du centre-ville tout en évitant de faire de la concurrence aux autres rendez-vous du genre, explique le président de l'UCLAG, Arnaud AUPROUX. C'est pourquoi nous avons opté pour un marché de professionnels hors période estivale, d'octobre à juin. En prenant le troisième dimanche de chaque mois, nous avons aussi évité une concurrence inutile avec les rendez-vous désormais bien installés dans la grande région que sont Châteauroux (1er dimanche) et Limoges (2ème dimanche)".

L'idée était bonne et tout le monde a suivi : le Conseil Régional, le Conseil Général, la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury, la municipalité de Guéret, les chambres de Commerce et de Métiers et l'Office de Tourisme des Monts de Guéret ont participé au montage du projet. Résultat, ça marche. Guéret est devenu le deuxième marché à la brocante régulier de tout le Limousin, le cinquième du grand centre de la France qui va de la Dordogne à l'Allier ou du Cantal à la Vienne.

Avec une moyenne de 60 exposants sur les quatre premières éditions, "espérer entrer dans les grands rendez-vous réunissant une centaine d'exposants est aujourd'hui très raisonnable", analyse Jean-Louis BORDIER, un des organisateurs. L'objectif est d'autant plus raisonnable que Guéret a déjà bien pris place dans les esprits des professionnels et des amateurs avertis : à Châteauroux, la Mecque de la chine dans la grande région du Centre France, on a entendu plus d'un exposant vanter le rendez-vous du troisième dimanche de chaque mois.

Quant à l'objectif de faire venir 20.000 visiteurs sur l'ensemble des 9 dates de la première année, il devrait être atteint bien avant l'ultime édition, en juin. En juin, d'ailleurs, les organisateurs conclurent ce premier cycle du Marché à la Brocante de Guéret en ouvrant la manifestation sur toute la journée.

"On profitera du début de l'été même si, depuis le début, on n'a jamais eu la pluie", note avec malice Marc DUBREUIL, secrétaire de l'UCLAG. ■

**Créer
une animation
en évitant
la concurrence**

PATRIMOINE

Le Conseil Général prend le relais

En décidant de créer un Service du Patrimoine, le Conseil Général de la Creuse prend le relais du travail de recensement réalisé par le PEP. Il s'agit maintenant d'aller au-delà de la conservation du patrimoine et d'en faire un véritable outil de développement.



L'Abbaye de Prébenoît, à Bétête, s'inscrit totalement dans la démarche du PEP, en alliant de manière heureuse architecture, environnement et archéologie.

La Creuse a-t-elle un patrimoine à valoriser ? Cette question que d'aucuns pouvaient se poser lorsque le Pôle d'Economie du Patrimoine (PEP) a été mis en place a trouvé une réponse éclatante en deux ans et demi. Oui, une telle richesse existe et témoigne d'une histoire et d'une identité. Qu'il s'agisse des rencontres avec des porteurs de projets, du travail de recensement réalisé avec les chartes intercommunales ou encore des manifestations comme les Journées du Patrimoine, chaque rendez-vous donné par le PEP a rencontré, plus qu'un écho favorable, un enthousiasme certain. On serait même aujourd'hui plus près de la pléthore que de la pénurie. Il s'agit désormais d'inscrire durablement dans les faits ce qui fondait l'idée même du PEP : l'économie du patrimoine. Cette économie du patrimoine a tout son sens si l'on admet que l'authenticité est une valeur montante en matière de demande touristique. Elle a un sens plus profond encore à la lumière de cette évidence : aucune société ne surgit du néant et ne peut se construire sans référence à une histoire. Le PEP, c'est une contribution au développement durable d'un territoire à partir du moment où le patrimoine n'est pas le sanctuaire du passéisme et du repli sur soi. "Le développement durable vise à concilier l'économie, le social et l'écologique. Le PEP se fonde sur une articulation similaire en intégrant la formation, le tourisme, la communication, la mise en valeur de savoir-faire artisanaux et technologiques, l'insertion sociale par l'économie". Cette déclaration, le Président du Conseil Général Jean-Jacques Lozach l'avait faite lors du Comité d'Orientation du PEP, en mai 2001, au lycée d'Ahun.

La Creuse a-t-elle un patrimoine à valoriser ? Cette question que d'aucuns pouvaient se poser lorsque le Pôle d'Economie du Patrimoine (PEP) a été mis en place a trouvé une réponse éclatante en deux ans et demi. Oui, une telle richesse existe et témoigne d'une histoire et d'une identité.

Qu'il s'agisse des rencontres avec des porteurs de projets, du travail de recensement réalisé avec les chartes intercommunales ou encore des manifestations comme les Journées du Patrimoine, chaque rendez-vous donné par le PEP a rencontré, plus qu'un écho favorable, un enthousiasme certain. On serait même aujourd'hui plus près de la pléthore que de la pénurie.

Il s'agit désormais d'inscrire durablement dans les faits ce qui fondait l'idée même du PEP : l'économie du patrimoine. Cette économie du patrimoine a tout son sens si l'on admet que l'authenticité est une valeur montante en matière de demande touristique. Elle a un sens plus profond encore à la lumière de cette évidence : aucune société ne surgit du néant et ne peut se construire sans référence à une histoire. Le PEP, c'est une contribution au développement durable d'un territoire à partir du moment où le patrimoine n'est pas le sanctuaire du passéisme et du repli sur soi.

"Le développement durable vise à concilier l'économie, le social et l'écologique. Le PEP se fonde sur une articulation similaire en intégrant la formation, le tourisme, la communication, la mise en valeur de savoir-faire artisanaux et technologiques, l'insertion sociale par l'économie". Cette déclaration, le Président du Conseil Général Jean-Jacques Lozach l'avait faite lors du Comité d'Orientation du PEP, en mai 2001, au lycée d'Ahun.

Des intentions à l'acte

Le lieu revêtait sa part de symbolique, puisque l'IUP d'Ahun propose une formation universitaire spécialisée dans le patrimoine. Les mots, eux, annonçaient des intentions précises qui sont aujourd'hui un acte concret, avec la création d'un Service du Patrimoine. Ce service du Conseil Général a vocation à poursuivre le travail du PEP dans tous les domaines pour lesquels les porteurs de projets auront besoin de recourir à lui (voir par ailleurs).

Les priorités fixées dans le cadre du PEP seront également celles du Service du Patrimoine du Conseil Général : quatre grands axes thématiques structurants (architecture, création, mémoire, paysage) et trois pôles forts pour amorcer le tissage d'une véritable toile d'araignée (Tuilerie de Pouligny, Abbaye de Prébenoît, Felletin).

Et comme le PEP, le Service du Patrimoine du Conseil Général entend œuvrer avec le même souci d'allier l'efficacité (coordonner les actions, éviter la dispersion) à l'offre d'une large palette (patrimoine naturel, patrimoine intellectuel, patrimoine rural non protégé, patrimoine monumental, etc.).

En devenant un service du Conseil Général, la démarche entreprise dans le cadre du PEP va aussi se muscler. Il s'agit par exemple d'obtenir l'agrément du Ministère de la Culture pour devenir Conservation du Patrimoine. Cette étape est importante car elle permettra de travailler en réseau avec d'autres conservations et d'obtenir plus facilement des crédits. Au-delà – la conservation n'est pas la seule raison d'être du service créé par le Conseil Général – le Département va postuler au titre du patrimoine au protocole de décentralisation culturelle proposé par l'Etat. La Creuse est un des deux seuls départements français à s'engager dans cette voie qui doit permettre d'obtenir des moyens importants de l'Etat.

D'ici là, d'autres fils auront vraisemblablement rejoint Pouligny et Prébenoît dans la toile d'araignée...



La commune de Chéniers restaure de façon exemplaire la Tuilerie de Pouligny, où se déroule depuis trois ans le Marché national des Potiers, pour en faire un pôle touristique et culturel fort, à la fois lieu de mémoire et de création. La restauration des bâtiments devrait être terminée cette année, ainsi qu'une première tranche de l'aménagement muséographique.

Des missions variées

Les missions du Service du Patrimoine du Conseil Général sont très variées. Elles ont vocation à offrir tous les services possibles aux porteurs de projets, tout en assurant le nécessaire travail de collaboration avec tous les partenaires institutionnels (Etat, Région, Europe, Chambres consulaires, etc.).

Etudes et recherches. Le Service du Patrimoine pourra porter un diagnostic, un état des lieux, inventorier et recenser, mener et faciliter des études et recherches scientifiques.

Aide à la décision. Le Service du Patrimoine organisera et coordonnera les réunions d'aide à la décision ; élaborera des dossiers techniques, administratifs, documentaires ; servira de conseil juridique et administratif ; aidera à la rédaction de cahiers des charges, de conventions.

Montage financier. Le Service du Patrimoine contribuera aux estimations financières de chaque phase opérationnelle d'un projet ; agira dans la recherche de partenaires ; élaborera des budgets ; gèrera les aides aux associations et aux particuliers.

Animation et formation. Le Service du Patrimoine concevra des projets culturels et pédagogiques ; planifiera les programmations ; élaborera des documents pédagogiques ; contribuera au renforcement du pôle de formation du patrimoine d'Ahun.

Edition, documentation, diffusion. Le Service du Patrimoine mettra en forme des documents écrits, audiovisuels, multimédia, dans le respect d'une ligne éditoriale intitulée Acta Patrimonia ; assurera la diffusion documentaire dans différents relais ; gèrera un fonds documentaire ouvert au public.

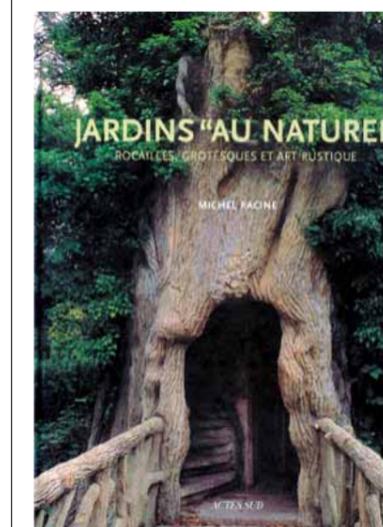
Evaluation. Le Service du Patrimoine mettra en place un dispositif d'évaluation permettant la création d'un observatoire des politiques patrimoniales ; recevra les remarques des administrés ; effectuera des bilans destinés à décider de la poursuite ou de la réorientation des actions.

Et aussi...

ROCAILLE : UN LIVRE RÉFÉRENCE

La rocaille désigne une technique utilisant le ciment armé pour la réalisation d'ornements de jardins ou d'habitations imitant la nature : branchages, mais aussi animaux, grottes, etc. Ce n'est pas un savoir-faire exclusivement creusois mais les Maçons de la Creuse y ont excellé. Ils ont laissé, dans le département comme à Paris ou ailleurs, un patrimoine riche qui témoigne de leur dextérité et de leur sens artistique. L'opération "Rocaille limousine" initiée par la Chambre de Métiers de la Creuse, avec le concours de l'Etat, du Conseil Régional du Limousin et du programme européen Leader Creuse, a permis de remettre en lumière cette technique, à travers une exposition et un film documentaire, mais aussi à travers la confection d'un livre superbe : Jardins "au naturel", Rocailles, Grottesques et Art rustique. L'ouvrage est signé Michel Racine, professeur à l'Ecole nationale du Paysage de Versailles et déjà auteur de plusieurs livres sur le sujet.

Jardins "au naturel" est édité aux éditions Actes Sud, au prix de 45 €.



Et aussi...

**TOM NOVEMBRE,
CHANTEUR TOUTES SAISONS**



Tom Novembre, c'est l'événement chanson de la saison culturelle de l'Espace Fayolle, à Guéret. Et tant pis si c'est en mars... Faut faire avec, dit le programme du spectacle. Chanteur, auteur, compositeur et, plus qu'interprète, comédien à ses heures, le frangin de Charlélie est un artiste complet qui sillonne salles de spectacles et plateaux de tournages depuis une bonne vingtaine d'années sans explorer le box-office ni toucher le fond de la piscine. Il restera en

apesanteur le vendredi 15 mars, à partir de 20 h 30, à la salle polyvalente (entrée 18,30 € ; abonnés 10,70 € ; réservations à l'Espace Fayolle, 05.55.52.96.35.).

20

PROLONGATION

À l'initiative du conservateur du Musée d'Aubusson, le Musée du Président Chirac récemment ouvert à Sarran (Corrèze) présente la Suite des Droits de l'Homme, tenture en 7 tapisseries d'après des cartons de Richard Texier. Les tapisseries signées par la plupart des lissiers d'Aubusson, les maquettes, les extraits de cartons et leur évocation de l'art contemporain de la tapisserie ont rencontré un tel succès que l'expo est prolongée jusqu'en septembre 2002 (Musée de Sarran, tél. : 05.55.21.77.77.).

**MUSIQUES ACTUELLES...
ET D'ICI**

L'Espace de l'Ecluse de La Souterraine propose son premier festival de Musiques actuelles le samedi 16 mars, à partir de 20 h 30, avec un plateau de 5 groupes : pop rock avec Phare (Limoges) ; ska reggae avec Rudi's Drunk (Bordeaux) ; hard core avec Unbornfire (La Souterraine), les gagnants du festival "Jeunes talents 2001" ; funk avec les Limougeauds de Boof Ta Foof ; power metal avec Unsafe (entrée : 12 € ; tarif réduit 6 € ; abonnés : 9,20 € ; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.63.10.06.).

L'enfant des Lumières et Nathalie Baye éclairent la Creuse

Le téléfilm tourné l'automne dernier dans le département, adaptation du roman de la Creusoise Françoise Chandernagor, devrait être diffusé au printemps sur France Télévision. Le Conseil Général et le Conseil Régional n'auront pas investi pour rien dans cette création. Nathalie Baye a déjà bien renvoyé l'ascenseur à son département d'adoption.

"La Creuse, sinon rien !" Ce titre de Télé Star, en novembre dernier, traduisait fidèlement la volonté de Nathalie Baye de rendre dans la version filmée de L'enfant des lumières ce que le roman de Françoise Chandernagor avait décrit avec force : les paysages de la Creuse. Pas question d'aller chercher en Europe de l'Est ce qui, dans le lieu même de l'histoire, donnait déjà tant de relief à Diane de Breyves, femme libre et rebelle, comtesse et proche des "petites gens". Depuis, l'actrice a répété avec le même entêtement fidèle à tous les journaux, de la presse nationale (France Soir, Le Figaro, etc.) à celle de province (Nord Eclair, Sud-Ouest,



J.PREBOIST/CORBIS SYGMA

Centre-France, etc.), son attachement à vivre cette aventure artistique dans le département qui est devenu sa terre d'adoption. Celle où elle se ressource entre deux expositions sous les lumières crues du show-business. On connaît suffisamment d'investissements aux retombées incertaines pour faire la fine bouche. En participant au financement de ce téléfilm, le Conseil Général et le Conseil Régional ont déjà été payés de retour en termes de notoriété. Et ce n'est pas fini. Les premières projections de l'œuvre filmée par Daniel Vigne ont emporté l'adhésion enthousiaste des responsables de France Télévision, Michèle Cotta en tête. Initialement prévue au printemps puis envisagée pour la rentrée de septembre, la diffusion de L'enfant des lumières va finalement bien occuper les écrans de France 2 en avril, en deux épisodes de 90 minutes à l'heure du prime time, point névralgique de la concurrence entre les chaînes de télévision. Du coup, la promotion du téléfilm va générer de



J.PREBOIST/CORBIS SYGMA

Nathalie Baye est la comtesse Diane de Breyves, femme rebelle et proche du peuple, dans l'adaptation du roman de Françoise Chandernagor.

nouvelles retombées médiatiques. Parce que le téléfilm est jugé porteur par la chaîne. Il s'inscrit dans la lignée des séries d'époque dont le public familial est friand en mettant en scène une héroïne populaire, comtesse désargentée réfugiée sur ses terres pour élever son fils entre deux mondes que tout oppose : l'Ancien Régime qui se meurt et la Révolution qui gronde. Porteur, aussi, parce que Nathalie Baye est une des actrices françaises les plus populaires.

Alors que la Creuse se lance dans une campagne nationale d'image, on pouvait difficilement trouver meilleur écho à ce désir de notoriété que les déclarations de l'actrice : "La diffusion de L'enfant des lumières donnera aux téléspectateurs l'occasion de découvrir un pays qui se mérite, où les gens sont authentiques, secrets et courageux". Les images d'un pays "au creux des montagnes, au milieu des eaux", comme l'écrivait Françoise Chandernagor, devraient faire le reste.

Terre de tournages

Depuis quelques années, la Commission régionale du film Limousin a ouvert les portes de la région aux créateurs cinématographiques. Le Conseil Général de la Creuse a décidé de s'inscrire dans la logique initiée par le Conseil Régional pour faire du département une "terre de tournages". Il y a dans cette démarche une volonté de favoriser la création artistique, en lui offrant notamment des décors naturels. Il y a aussi la volonté de promouvoir l'image du département à travers des œuvres qui seront vues par le plus grand nombre. Dans cet esprit, le Conseil Général de la Creuse a décidé de devenir un partenaire plus actif de la Commission régionale du film. L'investissement dans l'aventure du téléfilm L'enfant des lumières s'élève, pour le Département, à un peu plus de 45.000 €. La remise d'une copie du film pour une projection en avant-première dans le département est prévue au titre de la convention signée avec GMT Productions.

Et aussi...

**MANGE-MOI EN ENTRÉE,
MUSIQUES À TABLE
POUR SUIVRE**

Année spéciale "bouffe" du côté des "Vendredis Sorties" de l'Espace Fayolle de Guéret ? Ces spectacles de plus en plus prisés par petits et grands offrent deux plats appétissants : Mange-moi, joli conte présenté par la Compagnie des Passeurs de Mémoires, où une fillette boulimique vient au secours d'un ogre anorexique, le vendredi 22 mars, à 20 heures ; Musiques à table, de la Compagnie FA 7, le vendredi 26 avril, à 20 heures, où des grands montrent aux petits comment agrémenter les repas de famille en jouant de la musique avec les couverts (réservations à l'Espace Fayolle, 05.55.52.96.35.).

**CIRQUE À PART
AVEC TRIPLE TRAP**

Du cirque comme on n'en voit jamais : Le Cirque Baroque présente Triple Trap à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine le dimanche 24 mars, à partir de 17 heures. Ils sont trois - deux femmes, un homme - naviguant entre ciel et terre, trois corps qui se cherchent, se trouvent et se perdent. Suivez leur quête de sens dans un cadre qui se dessine, puis se dérobe (entrée : 12 € ; 9,20 € abonnés ; 6 € tarif réduit ; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.63.10.06.).



L'INTERNET EN FÊTE

Comme on fête les musées ou la musique, on fêtera Internet au cours de l'avant-dernier week-end de mars. À Felletin, où les nouvelles technologies ont plein droit de cité, Ma Télé Multimédi@ sera accessible gratuitement du vendredi 22 au dimanche 24 mars, de 10 heures à midi et de 14 heures à 18 heures. La cité felletinoise prolongera le plaisir au-delà du week-end, en proposant notamment un Forum intitulé "Enjeux des TIC en milieu rural", le mercredi 27 mars, à la salle polyvalente (renseignements mairie de Felletin : 05.55.66.51.11.).

Et aussi...

LA PHAZE : PLEIN LA FACE

Jungle, ragga, dub, hip hop, jazz et hard-core. La musique de La Phaze apparaît improbable, dit comme ça. Bonne raison d'aller s'en faire une idée claire le vendredi 29 mars, à 20 h 30, à la salle polyvalente de Guéret (entrée : 6,10 €, tarif unique; réservations à l'Espace Fayolle, 05.55.52.96.35.).

AUBUSSON AU GRAND PALAIS

Le prêt fait au Musée du Louvre d'une des plus anciennes tapisseries du Musée départemental de la Tapisserie permettra à l'art d'Aubusson et de Felletin d'être bien représenté lors de l'exposition consacrée aux Arts décoratifs du règne de Louis XIII et de la régence d'Anne d'Autriche qui se tiendra au Grand Palais, à Paris, du 11 avril au début du mois de juin. Le Musée départemental de la Tapisserie sera également présent à la boutique où il proposera ses ouvrages.

PRINTEMPS DES MUSÉES : ON OUVRÉ EN GRAND À AUBUSSON

Le thème proposé dans tous les musées de France pour l'édition 2002 du Printemps des musées est celui des cinq sens : voir, entendre, toucher, sentir, goûter. À l'initiative du Conseil Général de la Creuse, le Musée départemental de la Tapisserie accueillera gratuitement ses visiteurs le dimanche 7 avril et mettra l'accent sur la perception. Un jeu en forme de questionnaire animera la visite.

ETANT DONNÉ LA CONJONCTURE ACTUELLE... DANSE !

Amateurs de hip hop, cette soirée danse est pour vous. Etant donné la conjoncture actuelle, comme le dit le spectacle, choisissez d'être cigale le mardi 16 avril, à partir de 20 h 30, à la salle polyvalente de Guéret. La compagnie parisienne Opinioni in Movimento, sur une chorégraphie de Laura Scozzi, propose une satire violente et néanmoins drôle de notre société urbaine (renseignements à l'Espace Fayolle, 05.55.52.96.35.).

SKA ET REGGAE AVEC WATCHA CLAN

Ils tournent, ils tournent, ils n'arrêtent pas de tourner, les Marseillais de Watcha Clan. Passion pour le ska et le reggae mise en fusion dans une jungle de folie à la salle polyvalente de Guéret le vendredi 19 avril, à 20 h 30 (entrée : 6,10 € tarif unique; réservations à l'Espace Fayolle, 05.55.52.96.35.).

TAPISSERIE

Tenture de l'An 2001 : elle(s) tourne(nt)



La Tenture de l'An 2001, série de 11 tapisseries créées par des artistes et tissées à Aubusson et Felletin, commence à vivre ce qui était sa vocation : voyager.

L'idée était de célébrer la première année du troisième millénaire en exprimant le langage pictural de notre époque sans rien renier de la tradition narrative d'un savoir-faire que d'aucuns qualifieront de "traditionnel". Conteuse d'histoires, la tapisserie se fait depuis des siècles l'écho des préoccupations du moment. L'idée de la Tenture de l'An 2001 est née ainsi : à l'aube de temps nouveaux ou espérés comme tels, faire une sorte d'inventaire des découvertes et du savoir accumulés par l'humanité depuis ses origines. Avec beaucoup d'humour et de clins d'œil, 11 artistes jeunes ou moins jeunes, débutants ou confirmés, ont répondu au défi et laissé à la tapisserie d'Aubusson et de Felletin sa propre manière de s'offrir aux regards : chacun y trouve ce qu'il veut selon son humeur et ses références personnelles. 11 artistes qui ont fait naître, dans la plus pure tradition de la tapisserie d'Aubusson et de Felletin, 11 œuvres composant la Tenture de l'An 2001. Réalisée grâce à une coopération entre le Musée départemental de la Tapisserie à Aubusson, le Conseil Général de la Creuse, le Conseil Régional du Limousin, la Mission Textile de la Délégation aux Arts plastiques (Ministère de la Culture), avec l'aide de la Mission pour la célébration de l'an 2000 et le concours de la Société des Amis du Musée, cette œuvre a déjà rencontré des succès certains. Le premier effet est dû à la Société BIC, qui vient de passer commande de deux tapisseries d'après le carton de Philippe

Favier L'écriture ou Le Bic émissaire. L'entreprise, déjà propriétaire d'une collection importante de tapisseries de toutes époques, a été séduite par la manière humoristique avec laquelle a été traitée son image de communication due, à l'origine, à la plume de Savignac.

EN TOURNÉE À TOURNAI

Seconde bonne nouvelle : la Tenture de l'An 2001 va pouvoir vivre la vocation qui était la sienne, celle d'une exposition itinérante. En complément et en renouvellement de l'exposition Métissages qui sera présentée à la Fondation de la tapisserie à Tournai en Belgique du 8 mars au 2 juin 2002, cinq des onze tapisseries de la Tenture vont partir représenter le département de La Creuse et la région Limousin outre Quiévrain.

Trois tapisseries de la Tenture de l'An 2001 ont été entièrement financées par l'Etat : Jean-Jacques RULLIER "Le Calendrier" ; Pascal PINAUD : "Ondes" ; Tatiana TROUVE : "Rotten-Candys". Quatre tapisseries ont été financées par le Conseil Régional du Limousin : Dominique FIGARELLA "Le Soulagement" ; Richard FAUGUET "Le Jeu" ; Reza FARKHONDEH "L'Avion" ; Philippe MAYAUX "Le Ciel de Cobe ou Les débuts de la transparence". Quatre tapisseries ont été financées par le Conseil Général de la Creuse : Claire PICHAUD "La Charrue" ; Bernard QUESNIAUX "L'Atome" ; Michel AUBRY "La relativité générale, la gravitation" ; Philippe FAVIER "Le Bic émissaire", L'écriture.

GÎTE D'ARTISTES

à Crozant, évidemment

Dans une maison du XIXème réhabilitée selon les règles de l'art, le premier gîte d'artistes du Limousin est désormais prêt à recevoir les "vacanciers - créateurs". C'est à Crozant, terre d'élection des paysagistes.



Le gîte ouvre sur sa pièce majeure, où le chevalet trône près d'une cheminée totalement préservée.

Au confluent de la Creuse et de la Sédelle, à quelques pas des ruines majestueuses en cours de rénovation, Crozant est indissociable de l'œuvre d'Armand Guillaumin. Aujourd'hui comme hier, les paysagistes viennent mettre leur art à l'épreuve d'un site cent fois peint et repeint. Certains y sont installés à demeure, d'autres ne font qu'y passer. Comme Fresselines et Gargilisse si proches, Crozant est terre d'élection de la peinture.

Il manquait juste un point d'ancrage pour les artistes, un lieu d'expression capable de perpétuer la tradition locale. Il existe désormais. Le premier gîte d'artistes du Limousin, lieu de villégiature autant que de création et d'exposition, est né à Crozant, évidemment. Dans une maison de jardinier du XIXème siècle, rénovée avec goût pour y accueillir d'autres serviteurs de la nature.

La Commune Iorgnait sur la maisonnette et les parcelles qui l'entourent à l'entrée du bourg. Longtemps le propriétaire, l'ancien Préfet Ancel, beau-frère du Député et Maire de Crozant, avait tenu à conserver ce bien qui ouvrait face à sa demeure une descente en pente douce vers la vallée de la Creuse. Et puis, en 1998, son fils a bien voulu vendre la propriété "à condition que la Commune y fasse quelque chose relatif à la peinture".

Trois bonnes années auront permis de faire aboutir une opération pesant

quelque 140.000 €. Grâce à des subventions représentant 80% de l'enjeu - programme européen Leader, Etat et Conseil Général de la Creuse ont élargi la palette financière - la petite maison s'est mise au goût du jour tout en préservant son cachet.

Elle ouvre sur une petite salle d'exposition, où le chevalet trône à proximité d'une cheminée totalement préservée. Un coquet salon - cuisine jouxte cette pièce majeure et guide vers l'étage où l'on trouve tout le confort (2 chambres et une salle de bains). Le mobilier est issu de patientes fréquentations des brocantes et saura rappeler aux artistes d'aujourd'hui le cadre de vie de leurs inspirateurs.

Le premier gîte d'artistes du Limousin, inscrit dans l'offre d'hébergement du Service Loisirs Accueil, est désormais prêt à accueillir ses premiers visiteurs (renseignements au 05.55.52.89.50).



Lieu d'hébergement autant que de création, le gîte d'artistes de Crozant offre tout le confort.

Et aussi...

À LA TABLE

DE JEAN-PIERRE BODIN

La table de l'humoriste Jean-Pierre Bodin, c'est Le banquet de la Sainte-Cécile, one man show qu'il donnera à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine le samedi 20 avril, à partir de 20 h 30. L'artiste s'en prend à notre goût pour les inaugurations et autres célébrations officielles avec autant de gentillesse que de mordant, car Bodin est des "nôôtres" (entrée : 12 € ; 9,20 € abonnés ; 6 € tarif réduit ; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.63.10.06.).

ACCENT RUSSE

Amour, passion, tendresse : une autre façon de les interpréter avec l'Orchestre Symphonique Régional du Limousin le mercredi 24 avril, à 20 h 30, à la salle polyvalente de Guéret. Au programme, Roméo et Juliette traité par Tchaïkovski. Le pianiste soliste Cédric Tiberghien jouera aussi sur le registre russe avec le Shéhérazade de Nicolas Rimski-Korsakov ; renseignements à l'Espace Fayolle (05.55.52.96.35.).

LE CINÉMA DÉJANTÉ DU GARAGE RIGAUD

Dans la lignée des Têtes raides ou de La Tordue, du rock plein les tiroirs et plein de tiroirs différents. La PME Le Garage Rigaud est menée par un chanteur "patron de scène". Avec la musique, Le Garage Rigaud donne en prime du cinéma, du vrai : les courts métrages réalisés par l'accordéoniste du groupe. Concert le samedi 27 avril, à partir de 20 h 30, à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine. Première partie : le groupe creusois Les Agités du Local (entrée : 12 € ; 9,20 € abonnés ; 6 € tarif réduit; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.63.10.06.).



LES INDISCRETS RECRÉENT EN ATTENDANT GODOT

Le grand classique de Samuel Beckett revisité par la Compagnie Les Indiscrets. Economie de moyens car le théâtre est plus dans le ventre que dans les accessoires. La troupe, après quatre créations originales montées en Limousin, s'attaque pour la première fois à un texte écrit mais avec toujours le même goût pour le burlesque, le mardi 30 avril, à 20 h 30, à l'Espace de l'Ecluse de La Souterraine (entrée : 12 € ; 9,20 € abonnés ; 6 € tarif réduit; réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien, 05.55.63.10.06.).



Votre prochain numéro

"LES RENCONTRES POUR LA CREUSE"

Vous avez participé, Le Magazine de la Creuse vous rendra compte

Boussac, La Souterraine, Bourgneuf, Aubusson et Guéret. Dans l'ordre d'apparition à l'écran des premières Rencontres pour la Creuse organisées en novembre dernier par le Conseil Général, aucun de ces rendez-vous n'a déçu.

Succès par le nombre des participants (plus d'un millier), succès par la qualité des interventions, tant dans les ateliers que lors des débats publics.

Les interventions de tous les participants ont réellement enrichi le débat. Et ces interventions ont été nombreuses, parfois même "différées" : certains Creusois qui n'avaient pas pu être



de l'un des cinq rendez-vous proposés ont même envoyé leur contribution par courrier, postal ou électronique!

De toutes ces prises de positions, il en est de nombreuses qui rejoignent les préoccupations des élus du Conseil Général. Certaines ont même déjà trouvé une traduction dans la politique conduite au sein de l'Assemblée départementale.

Recenser la totalité des contributions était un travail passionnant. Il est désormais accompli. Cette synthèse des premières Rencontres pour la Creuse vous sera proposée dans le prochain numéro de ce magazine.

